

Actes du colloque « Y a-t-il une architecture industrielle contemporaine ? »

.....
*Tenu à la Saline royale d'Arc-et-Senans, les
6 et 7 mai 1999*

2/5



L'expérience de Lons-le-Saunier

Par Jacques Pélissard, député-maire de Lons-le-Saunier

Comme je ne suis pas architecte, je ne suis pas industriel, comme je suis simplement maire d'une commune qui est la préfecture du Jura, qui est Lons-le-Saunier, j'aurai un visage et un regard un peu de témoin extérieur par rapport à ce qui a été dit jusqu'à présent.

En effet, ce qui m'a frappé en étudiant un peu ce dossier, en y réfléchissant, c'est que, entre l'outil industriel et l'architecture, il y a de vrais rapports dialectiques. Dans la mesure où ces outils industriels par rapport à l'architecture s'opposent ou divergent, dans un premier temps, et puis, en second lieu, se conditionnent, ils s'opposent dans la mesure où - cela a été excellemment dit - l'outil industriel est évolutif alors que le bâtiment est trop souvent figé dans ses volumes. Ils divergent aussi puisque l'architecture d'un bâtiment répond parfois à ce que l'on pourrait peut-être appeler actuellement une problématique collatérale par rapport à la production. Je pense en particulier à ce qui a peut-être été dit ce matin sur Arc-et-Senans. Ce bâtiment superbe a été construit avec un luxe architectural parce qu'il répondait à une autre demande que la simple production de sel, à la nécessité d'affirmer le privilège royal, l'importance du sel dans le système fiscal monarchique. C'est, là aussi, une approche importante qui n'est pas directement liée à la production mais qui est collatérale à celle-ci. La Saline d'Arc-et-Senans devait ainsi revêtir une ordonnance majestueuse, inspirer le respect du pouvoir royal.

On a également une autre approche, également collatérale pour ce que certains appellent l'archéologie industrielle, avec des usines-cathédrales ou des usines-forteresses qui affirmaient à l'époque le triomphalisme industriel, en particulier dans le Nord de la France et dans le domaine des filatures.

Second point, c'est que l'outil industriel et l'architecture se conditionnent réciproquement. Cela a été dit aussi, mais je voudrais avoir un regard un peu extérieur. La source d'énergie - et cela a été dit par les représentants d'Usinor tout à l'heure - a très souvent imposé la localisation des bâtiments industriels en fond de vallée pour les aciéries, pour les moulins.

En second lieu - et c'est plus important -, les process industriels ont imposé très souvent un type d'architecture. Je suis né à Lyon. Les immeubles de la Croix-Rousse comportaient des fenêtres hautes parce qu'il y avait des canuts avec des métiers à tisser qui imposaient une hauteur sous plafond importante. Même chose dans l'Ardèche. Les images que nous avons de ces bâtiments de magnanerie, avec ces petites fenêtres de dernier étage, étaient aussi imposées par les nécessités du process de l'époque. Les fameux sheds que l'on a retrouvés encore récemment, améliorés et modernisés, sur les derniers transparents, les dernières photos qui ont été diffusés, ces sheds étaient imposés aussi par le process industriel des filatures, par les nécessités d'avoir des déplacements horizontaux, donc faciles et non onéreux. Il en va de même pour les usines. L'usine de 700 mètres de long que l'on a vue tout à l'heure dans le cadre d'une aciérie était imposée au niveau de son architecture par un process industriel.

Ces process industriels et la nature des produits ont aussi permis un certain type d'architecture. Et c'est très typique dans le Jura. C'est le process industriel et la nature

des produits qui, à Morez, par exemple, dans le Haut-Jura, ou à Morbier, ont permis des usines en étages dans le domaine de la lunetterie. Il en va de même pour les moulins : c'étaient les process industriels, avec les vis d'Archimède, avec les chaînes à godets qui permettaient de monter les produits, qui ensuite descendaient pour être moulus par gravitation, qui ont permis ce dispositif en étages. Même à Lons-le-Saunier, où il y a un vrai centre des entreprises dans le domaine du fromage fondu - il y a l'usine Bel, la Vache qui rit, il y a l'usine Besnier -, ce sont également des usines en étages parce que le processus de fabrication et la nature des produits ont permis de conserver les usines en étages, avec des retombées positives en termes d'aménagement du territoire et de maîtrise des transports dans l'agglomération.

Et puis, dernier point sur ce registre : les process industriels ont également permis de nouvelles formes architecturales. Vous le savez, puisque vous êtes des professionnels, mieux que moi : c'est le marteau-pilon, le développement des produits métallurgiques, au Creusot, en particulier, à partir de 1862, qui ont permis le renouveau de la construction par l'incorporation, en particulier, de pièces métalliques, avec des réussites en ce domaine.

Ces rapports dialectiques sont importants. Ils se conditionnent. Quel est, de la part d'un élu, ce qu'il est possible d'en dire ? Pour un élu, l'architecture, c'est plusieurs choses. C'est tout d'abord une adaptation aux sites. Rarement, nous sommes des constructeurs d'entreprises, d'usines. Souvent les maires - c'est notre cas, c'est le cas à Lons-le-Saunier : on construit des écoles, on construit des immeubles d'habitation, des maisons de quartier, on va bientôt lancer un concours pour un superbe musée (la Direction régionale des Affaires culturelles) de l'archéologie, mais la construction d'usines, ce n'est pas notre lot quotidien. Par contre, ce qui nous paraît important, dans le cadre d'un urbanisme maîtrisé sur le territoire de nos communes, c'est d'avoir tout d'abord une adaptation aux sites, en second lieu, d'avoir une adaptation aux évolutions nécessaires.

C'est là que je vais vous donner l'exemple d'un dossier que nous avons maîtrisé, puisque, dans le département du Jura, existe un syndicat départemental, que l'on appelle le SYDOM, syndicat départemental pour le traitement des déchets ménagers. Le SYDOM, pour le département du Jura, pour les 250.000 habitants du département du Jura, assure le traitement des déchets ménagers par tri et par incinération. Et sur le même site, ce qui est assez rare - c'est la première unité française de ce modèle-là -, nous avons à la fois la partie tri pour récupérer la matière recyclable (papiers carton, plastiques, aluminium, ferraille), et puis, la partie incinération, et une unité d'incinération pour incinérer les résidus du tri qui ne sont pas valorisables sous forme de matière mais qui permettent, par contre, de chauffer un quartier de 5000 habitants, de ma ville donc, de la ville de Lons-le-Saunier.

On a donc lancé un concours d'architectes pour avoir précisément une usine qui permette d'abriter, de façon évolutive - j'y reviendrai - sous un même toit, à la fois la partie tri et la partie incinération. C'est là que nous avons une nécessité collective, les élus et les architectes, les maîtres d'oeuvre et les entreprises, de rechercher la qualité architecturale, parce que c'est la qualité architecturale qui permet l'évolution et c'est la qualité architecturale qui donne l'image aux bâtiments. Il faut l'évolution dans l'exemple précis. Nous avons lancé le concours en 91 et nous avons signé les différents contrats en 91 pour une unité de tri. Entre-temps et entre le moment de la signature du contrat et la livraison de l'usine, le dispositif législatif a changé. A été mis en place le dispositif « éco-emballage », a été votée la loi du 13 juillet 92 imposant le recyclage, le tri d'un certain nombre de matières, avec des spécifications et des résultats en termes de qualité du tri. Il a fallu s'adapter, il a fallu effectivement être à même de s'adapter sous un volume unique, sans pilier, avec une grande portée pour installer les différentes machines du process de tri qui nous était imposé par une réglementation qui n'était pas connue lorsque le concours a été lancé.

Adaptation donc, intégration sur le site - j'en ai parlé -, qualité du bâtiment. Nous avons, nous aussi, eu la volonté pour cette usine du SYDOM, qui est donc opérationnelle depuis mai 94, de la faire visiter au maximum - et je vous donnerai, en conclusion sur ce point, ma perception et ma philosophie. Je crois que, au jour d'aujourd'hui, dans toute une série de registres de l'action industrielle ou municipale, les critères de qualité sont extrêmement difficiles à percevoir par le public. Ce qui compte, c'est l'image de l'action, avec, bien sûr,

le fond de l'action, mais l'image par rapport au personnel et l'image par rapport au grand public. L'image est souvent donnée par le contenant. Nous faisons régulièrement visiter cette usine de tri des déchets ménagers du Jura. Il y a eu plus de 20.000 habitants du Jura qui ont déjà visité l'usine. Près de 10% de la population a déjà visité l'usine. Eh bien, c'est la visite de l'usine, c'est la compréhension du process industriel de tri et d'incinération, mais c'est aussi l'image de l'usine qui compte pour eux. Dans une belle usine, avec une architecture de qualité, on fait de bonnes choses. S'il y a une approche dégradée (des papiers qui volent partout, des choses qui paraissent en mauvais état d'entretien ou de conception), il y a une mauvaise perception. La qualité est donc essentielle au niveau de la conception et au niveau de la réalisation.

Et puis, cette qualité impose aussi qu'une usine se voie. Nous n'avons pas voulu que cette usine de traitement des déchets ménagers soit cachée. Elle est donc visible, elle a des couleurs qui sont parfaitement perceptibles, il y a des parties en rouge, des parties en bleu. Il y a donc une identification de l'usine. Nous avons aussi voulu qu'un certain nombre d'éléments du process de traitement ne soient pas carrossés et marqués de l'extérieur mais visibles de l'extérieur. La cheminée, on n'en parle pas : elle est, bien sûr, visible, mais la ligne d'électrofiltres est parfaitement identifiable de l'extérieur, la tour d'évaporation de l'excédent de vapeur est également identifiable, le système que nous faisons visiter, de l'extérieur, bien sûr, de précipitation de chaux pour laver les fumées avant leur rejet par la cheminée, est également identifiable. Je crois qu'il est important qu'il y ait cette recherche esthétique, cette recherche également pédagogique. C'est par l'image d'un établissement que l'on peut effectivement communiquer sur la qualité de ce qui s'y passe.

Je terminerai en vous donnant un exemple. Tout à l'heure ont été évoqués les Japonais qui allaient visiter l'usine Valeo. Nous sommes allés, avec le bureau de l'Association des maires de France, visiter un certain nombre d'usines qui s'occupent de traitement de déchets ménagers au Japon. Il y a une usine qui m'a beaucoup marqué - je vous cite son nom -, c'est l'usine Ashasi (?). Ashasi, ce n'est pas connu en Europe, c'est une usine qui fabrique de la bière et, en matière de bière, il y a peu de critères très fins de comparaison entre les produits pour le grand public. Par contre, Ashasi, qui est un des grands de la bière japonaise, communique sur deux sujets, sur deux thèmes. Premier thème - nous y étions sensibles -, c'est le fait que l'usine ne rejette aucun déchet et, par rapport au grand public, ils communiquent sur l'absence de déchets. Et deuxième thème sur lequel ils communiquent, c'est sur la qualité architecturale de leur usine. Là aussi, les consommateurs japonais visitent l'usine. C'est donc sur ce thème (absence de déchets, qualité architecturale du bâtiment) qu'ils se sont forgés une réputation de qualité de leur produit. L'interpénétration de l'ensemble de ces données est donc essentielle. Je crois que nous sommes tous (techniciens, architectes, entrepreneurs et élus) impliqués pour précisément la qualité de vie, pour la qualité d'environnement, pour la qualité d'être et pour la beauté de nos paysages, impliqués les uns et les autres pour la réussite.

Mesdames et messieurs, merci de votre attention.